

**Rapport de la cinquième session du Comité de Pilotage du
Projet PAPBio C1-Mangroves « Gestion des forêts de
mangroves du Sénégal au Bénin »**



Juin 2024

Hôtel Fleur de Lys, Dakar, Sénégal.



Avec l'appui de l'Union européenne



Table des matières

I.	OUVERTURE DE LA RENCONTRE	3
II.	PRESENTATIONS ET ECHANGES	4
1.	Présentation du projet	4
2.	Suivi des recommandations du COPIL 2024	4
3.	Etat de mise en œuvre des activités du projet.....	4
4.	Revue des indicateurs de résultat et de la communication	5
5.	Etat de mise en œuvre financier du projet.....	6
6.	Présentation des résultats provisoires de l'évaluation finale du projet	7
7.	Présentation du processus de capitalisation.....	8
8.	Présentation sur le WASOP	8
III.	RECOMMANDATIONS	8
IV.	ANNEXE 1 : AGENDA DE LA RENCONTRE	9
V.	Annexe 2 : LISTE DE PRESENCE	10

I. OUVERTURE DE LA RENCONTRE

La rencontre de la dernière session du comité de pilotage du projet mangrove s'est tenue le lundi 10 juin à Dakar, sous la présidence de la Directrice Régionale de l'UICN PACO, Mme Nana Toure SY et de M. Simon Vanden Broeke, Chef d'Equipe « Connectivité et Investissements durables » de la délégation de l'Union européenne (UE) au Sénégal.

Dans son mot de bienvenue, la Directrice a rappelé l'importance des écosystèmes de mangroves dans la préservation de l'environnement et la sécurité alimentaire des communautés locales côtières de plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest. Aussi, elle a relevé les menaces croissantes, auxquelles elles sont confrontées, parmi lesquelles : la déforestation et la conversion des terres, la pollution, les changements climatiques, la surexploitation des ressources, le développement des infrastructures et l'urbanisation galopante. De même, elle a souligné les progrès réalisés dans le cadre de la mise en œuvre du projet qui seront discutés entre autres points importants tels que présentés dans l'agenda.

S'agissant de M. Simon Vanden Broeke, il a souligné le fait que le projet arrive à terme, et qu'il était nécessaire de faire un bref rappel historique du projet en mettant en exergue les différentes étapes importantes. Il a aussi souligné quelques réalisations phares notamment les projets de recherche, les bourses d'étude, l'appui à la mise en place de nouvelles Aires Protégées comme la Réserve Marine Communautaire à Aného au Togo, le développement d'activités génératrices de revenus à forte valeur ajoutée, essentiellement au profit des jeunes et des femmes, comme c'est le cas à Joal avec le développement de l'apiculture et la production de miel de Mangrove, des programmes d'échanges, des visites éducatives, de la sensibilisation ayant culminés avec le Festival Mangal. Il a aussi informé les participants qu'une nouvelle décision de financement a été adoptée en décembre dernier pour un programme régional intitulé « Océan Durable en Afrique de l'Ouest » (communément appelé WASOP (*West Africa Sustainable Ocean Programme*)) d'un montant total de 59 millions d'euros.

Le mot d'ouverture a été prononcé par M Cheikh Tidiane KANE de l'UEMOA qui est revenu sur l'importance du festival Mangal qui a démontré l'engagement communautaire dont les bénéficiaires du projet ont fait preuve et qui a beaucoup contribué à la dynamique d'intégration. Dans son propos, M Kane a annoncé l'existence d'un mécanisme tripartite avec la CEDEAO et l'Union européenne dans la poursuite de la dynamique de la transition verte et bleue. Aussi, il a également fait cas d'une initiative Nature Africa qui couvre la zone allant du Banc d'Arguin en Mauritanie au Nigéria. Dans la même dynamique il a souligné les outils développés dans le cadre du PAPBio et de l'OBAPAO pour la mise en place d'un centre de coopération. C'est à la suite de ces propos qu'il a déclaré ouverte la 5^{ème} session de comité de pilotage du projet PAPBio-C1, Gestion des Forêts de mangrove du Sénégal au Bénin.

Le présidium a été mise en place à la suite de l'ouverture de la rencontre. En l'absence de l'UEMOA excusé, Mr BABA Moussa, Directeur Générale du CENAGREF (Bénin). a été désigné pour présider cette 5^{ème} session du comité de pilotage du projet PAPBio-C1 Mangrove.

II. PRESENTATIONS ET ECHANGES

1. Présentation du projet

Le projet a été présenté par le coordinateur du projet. L'intérêt de présenter le projet lors de cette 5^{ème} Session du comité de pilotage est due du fait de la participation de plusieurs partenaires de la délégation de l'Union européenne afin qu'ils prennent connaissance du projet. En effet, le comité a été ouvert à l'ensemble des délégations de l'Afrique de l'Ouest et aussi à certains représentants basés à Brussel pour qu'ils soient informés des résultats du projet dans la perspective du développement du projet WASOP qui, sera une suite de PAPBIO C1 Mangrove.

2. Suivi des recommandations du COPIL 2024

L'état de la mise en œuvre des recommandations du comité de pilotage de janvier 2024, tenu en Bissau en Guinée Bissau a été présenté aux membres par le responsable du suivi évaluation du programme PAPBio C 1 mangroves.

Tableau 1: Suivi des recommandations du 4^{ème} COPIL

Recommandations	Responsables de la mise en œuvre	Délai de mise en œuvre	Actions menées
R1 Partager les documents sur la stratégie de capitalisation.	UICN	29 Janvier 2024	Les thématiques de capitalisation ont été retenues de manière commune et ont servi de base à l'élaboration des TDR de recrutement d'un consultant
R2 Finaliser et partager le rapport du festival et le rapport du 4 ^{ème} COPIL	UICN	9 Février 2024	Le rapport du festival et le rapport du 4 ^{ème} COPIL ont été partagés.
R3 Mettre les cibles pour les indicateurs de résultats avant partage	UICN	27 Janvier 2024	Recommandation prise en compte
R4 Mettre à jour les indicateurs sur la plateforme de l'Union Européenne	UICN	9 Février 2024	Le niveau d'atteinte des indicateurs a été mis à jour.
R5 Arrimer le Système d'Information Environnemental de l'ARD de Fatick dans l'OBAPAO	UICN & WIA	29 Février 2024	Processus en cours

A la suite de cette présentation une question sur la recommandation 5 toujours en cours, sur l'arrimage du Système d'Information Environnemental de l'ARD dans l'OBAPAO é été discutée. L'équipe du projet a apporté des éléments de réponse relative à la non prise en compte de l'option proposée lors de la création du Système d'Information Environnemental rendant difficile la modification des clauses des contrats pour les questions de partage de données. Les dispositions seront prises pour arrimer le système à l'OBAPAO.

3. Etat de mise en œuvre des activités du projet

Une présentation de l'état de mise en œuvre du projet a été réalisé par le coordinateur du projet. Les différentes activités du projet ont été passées en revue en donnant pour chacun la

situation au 31 mai 2024. Le taux de mise en œuvre des activités est de 88%. Le tableau ci-dessous présente le niveau d'atteinte de chaque résultat.

Tableau 2: Mise en œuvre technique du projet

Résultats	Taux
Résultat 1 – Les activités socio-économiques et sectorielles dans les territoires concernés sont coordonnées d'une façon intégrée	87,5%
Résultat 2 – Des systèmes de gestion efficaces des aires protégées sont développés et opérationnels	81,6%
Résultat 3 – Les populations riveraines tirent un bénéfice durable des AP et sont plus résilientes au changement climatique	95%

4. Revue des indicateurs de résultat et de la communication

Spécifiquement à chaque résultat, les niveaux d'atteinte des cibles ont été présentés comme suit dans le tableau 3.

Tableau 3: Niveau d'atteinte des indicateurs du projet

Résultat	Indicateurs	Cible	Situation actuelle	Taux d'exécution Actuelle
Résultat 1 : Les activités socio-économiques et sectorielles dans les territoires concernés sont coordonnées d'une façon intégrée	1.1 Nombre de PPC qui dispose de diagnostics élaborés avec les représentants des parties prenantes	4	4	100%
	1.2 Nombre de PPC qui dispose de Comités d'Orientation de Paysages Prioritaires de Conservations (COPPC)	4	4	100%
	1.3 Nombre de PPC qui dispose de propositions de Plans d'Aménagement validées par la majorité des Parties prenantes	4	2	50%
	1.4 Nombre de visites d'échanges réalisées sur au moins 4 PPC	5	5	100%
	1.5 Nombre de visites de découvertes à caractère éducatif pour les jeunes par PPC	12	25	208 %
	1.6 Nombre d'activités d'animation culturelle par PPC	8	8	100%
	1.7 Nombre de conférence régionales sur les l'avenir et valeur des écosystèmes de mangroves	1	1	100%

Résultat 2 : Des systèmes de gestion efficaces des aires protégées sont développés et opérationnels	2.1 Nombre d'aires Protégées qui disposent de PAG à jour validés par l'ensemble des acteurs	15	10	67%
	2.2 Nombre d'ha de terres dégradées d'écosystème de mangrove restaurées et rendues fonctionnelles	1500	493,9	33%
	2.3 Taux de survie des mangroves restaurées	80%	75%	93,75%
	2.4 Nombre appuis financiers de recherche en Master et Doctorat	10	15	150%
	2.10 Nombre d'experts régionaux qui bénéficient de renforcement de capacités en matière de gestion des écosystèmes de mangroves	15	30	200%
	2.5 Nombre de rapports de recherche sur les thématiques de mangroves	15	12	80%
	2.6 Nombre de sites identifiés en vue d'un classement en site Ramsar	2	2	100%
	2.7 Nombre de sites identifiés en vue de la création d'une Réserve de Biosphère	1	3	300%
	2.8 Nbre d'aires à gestion communautaire et gouvernance communautaire identifiées et cartographiées et proposées au classement (finalisation du dossier)	3	2	66%
	2.9 Nombre de site dans les PPCs disposant d'un mécanisme de financement durable	4	3	75%
Résultat 3 : Les populations riveraines tirent un bénéfice durable des AP et sont plus résilientes au changement climatique	3.1 Nombre d'études pilotes pluridisciplinaires pour déterminer les valeurs économiques, sociales et culturelles des services et biens fournis par les écosystèmes des mangroves	4	5	25%
	3.2 Nombre de Filières rentables identifiées fonctionnelles (dynamisées)	5	12	240%
	3.3 Nombre d'actions d'Education Environnementale (EE) sont menées à l'échelle des PPC	3	10	333%
	3.4 Nombre de personnes issues des communautés locales sont formées en pratiques durables	400	3125	781%
	3.6 Nombre de communes bénéficiant d'investissements en infrastructures de transformation et commercialisation	8	19	237.5%
	3.7 Nbre d'OSC ayant été capacité par le projet	60	65	108 %
	3.5 Nbre subventions octroyées à travers le fonds subventions	48	48	100%

5. Etat de mise en œuvre financier du projet

Le taux de mise en œuvre du projet est de 71% au 31 mai 2024. Il faut noter qu'il y a des dépenses sont en cours vérification et de validations ce qui seront intégrer au rapport dans les semaines à venir

sur tout sur les lignes budgétaires 5 & 6 relatives à certains codemandeurs et aussi de certains bénéficiaires des projets de subventions. Un suivi de l'activité du rapportage financier sera réalisé d'ici à la fin dès la clôture des activités et aussi pour finaliser le processus de clôture du projet.

DEPENSES	BUDGET INITIAL	BUDGET REAMENAGE	DEPENSE TOTALE AU 31 MAI 24	BALANCE BUDGET AU 31 MAI 24	TAUX D'EXECUTION AU 31 MAI 24
1. Ressources humaines ¹⁴	2 311 787	2 321 677	2 194 650	127 027	95%
2. Voyages	144 450	159 051	159 330	- 280	100%
3. Équipement et fournitures ⁷	139 262	165 641	152 083	13 558	92%
4. Bureau local ¹⁴	399 360	402 833	293 662	109 171	73%
5. Autres coûts, services ⁸	379 156	411 468	323 491	87 977	79%
6. Autres	5 830 000	5 743 345	3 348 945	2 394 400	58%
8. Coûts indirects (maximum 7 % de 7, sous-total des coûts directs éligibles de l'action)	644 281	644 281	587 123	57 158	91%
10.1 Provision pour imprévus (maximum 5 % de 7, sous-total des coûts directs éligibles de l'action)	51 704	51 704	-	51 704	0%
11. Total des coûts éligibles (9+10)	9 900 000	9 900 000	7 059 284	2 840 715	71%

A la suite des présentations, les questions, échanges et discussions ont principalement porté sur :

- l'exécution financière présentée ne prend pas en compte toutes les dépenses effectuées, certaines sont toujours en cours d'enregistrement. Ainsi, elle est appelée à évoluer d'ici la fin du projet ;
- la correction de l'indicateur relatif aux APAC (nombre d'aires à gestion communautaire et gouvernance communautaire identifiées et cartographiées et proposées au classement (finalisation du dossier) ;
- la définition des mécanismes d'articulation entre la recherche et les actions ;
- l'existence d'une stratégie de pérennisation des activités génératrices de revenus ;
- la nécessité de mettre en place des mécanismes pour la mise en œuvre des plans d'aménagement ;
- la nécessité de mobiliser une équipe au sein de mangrove afin de procéder aux formalités de clôture du projet.

6. Présentation des résultats provisoires de l'évaluation finale du projet

Les principaux résultats provisoires de l'évaluation finale ont été partagés par le consultant aux membres du comité de pilotage. En effet, les résultats relatifs aux questions d'évaluation telles que la pertinence, l'efficacité, l'impact, la durabilité, la communication et le genre. Le consultant a aussi présenté quelques recommandations issues de l'analyse des résultats partiels de l'évaluation ;

A la suite de la présentation, les discussions ont porté sur :

- l'importance pour le consultant de présenter le cadre méthodologique qui permet de connaître l'approche qui est utilisée ;
- la nécessité en plus des données qualitatives de présenter des données quantitatives pour analyser les avis des personnes rencontrées avec les données de suivi disponibles ;

- la nécessité de préciser la taille de l'échantillon ainsi que la méthodologie ;
- l'intégration de la liste des personnes interviewés dans les annexes du rapport final ;
- l'évaluation de l'efficacité du projet en rapport avec l'exécution technique ;
- la formulation des recommandations à axer sur les acquis, les éléments de durabilité et l'utilisation des dits acquis ;
- la revue de la pertinence de l'action ;
- la nécessité de prendre en compte les limites de l'approche par perception qui s'avère souvent subjective.

7. Présentation du processus de capitalisation

A la suite de la présentation du consultant les échanges ont porté sur:

- le rôle des plateformes qui s'imbrique par rapport aux entités locales;
- la différence de fonctionnement entre les plateformes nationales ou locales et régionales et les bonnes pratiques à considérer;
- l'importance de prendre en compte les actions transfrontalières en matière de surveillance, valorisation et échange d'expérience.

8. Présentation sur le WASOP

Le projet WASOP (*West African Sustainable Ocean Programme*) dont l'objectif est d'améliorer l'utilisation durable et intégrée des ressources océaniques en Afrique de l'Ouest en stimulant une croissance économique inclusive a été présenté par le chargé de Programme Environnement, Biodiversité et Climat de la délégation de l'Union européenne à Dakar Ce projet prendra la suite du projet PAPBio C1 Mangrove, notamment sur le pilier 3 (Protection et restauration des écosystèmes marins et côtiers d'Afrique de l'Ouest).

Le projet va donc Capitaliser sur l'expérience du PAPBio-Mangroves (acquis et leçons apprises) ainsi que d'autres projets tels que ceux de BIOPAMA et les nouvelles initiatives (*NaturAfrica, Regional Center of Excellence OBAPAO, Global Ocean*) pour une utilisation durable et intégrée des ressources des océans en Afrique de l'Ouest. Ainsi, le cadre global de mise en œuvre est déjà fixé avec 6 mois de travail intensif à venir pour l'opérationnalisation des paysages.

Au terme de cet exposé, les participants ont échangé sur les aspects suivants :

- l'implication des codemandeurs dans le cadre du WASOP ;
- l'architecture du WASOP avec les partenaires identifiés pour la conception avec l'identification des particularités pour chaque zone ;
- le besoin de disposer de la cartographie des sites ;
- la nécessité de se baser sur les acquis actuels du projet mangrove ;
- la pertinence de reproduire le festival Mangal.

III. RECOMMANDATIONS

A la fin de la rencontre, les recommandations du comité de pilotage, sont consignées comme suit :

1. finaliser les activités résiduelles du projet (capitalisation, évaluation) ainsi que l'intégration des rapports des subventions ;
2. Capitaliser sur l'importance de l'accompagnement régulier des bénéficiaires des subventions dans les futurs projets de subventions ;

3. Mettre en perspective une analyse quantitative dans l'évaluation du projet, notamment dans les mesures des critères d'efficacité et d'efficience ;
4. Maintenir la mobilisation des acteurs pour la transition vers le développement et la mise en œuvre WASOP ;
5. promouvoir des initiatives à capitaliser telles le festival Mangal dans les initiatives futures ;
6. Intégrer les gaps des activités du PAPBio C 1 mangroves dans les initiatives futures.

IV. ANNEXE 1 : AGENDA DE LA RENCONTRE

Horaire	Activités	Responsables
Lundi 10 juin 2024		
08h30 - 9h	Mise en place	UICN
09h00 - 09h 30	<ul style="list-style-type: none"> - Mots d'ouverture <ol style="list-style-type: none"> 1. Directrice Régionale UICN 2. Représentant Union européenne 3. Représentant du ministre de l'Environnement du Sénégal 4. Représentant UEMOA - Adoption agenda - Photo de famille 	Facilitateur
9h 30 - 11h 00	Présentation du projet (10 mn)	UICN
	Suivi des recommandations de l'état de mise en œuvre des recommandations de la 4 ^{ème} session du COPIL et discussions (10 mn)	UICN
	Présentation de l'état de mise en œuvre des activités du projet (15 mn)	UICN
	Présentation des indicateurs (15 mn)	UICN
	Présentation du rapport financier (15mn)	UICN
11h 00 - 11h 30	Discussions (30 mn)	
11h 30- 11h 45	Pause-café	
11h 50 -12h 05	Présentation conclusions de l'évaluation finale (15 mn)	Bertin DAKOUO (Consultant)
12h 05 – 12h 20	Présentation de l'étude sur la capitalisation (15mn)	Cédric HARDY (Consultant)
12h 20- 12h 50	Discussions (30 mn)	Modérateur
12h 50- 13h 15	Présentation sur le WASOP (10 mn) Discussions (15 mn)	DUE Dakar
13h 15 -13h 30	Recommandations	UICN
13h 30- 14h	Synthèse de la journée	Modérateur
14h – 15h	Pause déjeuner et fin de la journée	

V. Annexe 2 : LISTE DE PRESENCE

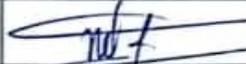
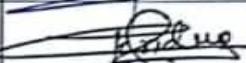


5^{ème} session du Comité de Pilotage du projet « Gestion de forêts de mangroves du Sénégal au Bénin »

10 juin 2024, Hotel Fleur de Lys Point E

Feuille de présence

N°	Prénoms et Nom	Structure	Email	N° Téléphone	Signature
1.	Dayamba Frédéric Arsène	UICN	frédéric.dayamba@uicn.org	778701356	
2.	Gabin Agblouon	Wetlands Inter. gabonon@wetlands-africain.org	gagblouon@wetlands-africain.org	+221775609247	
3.	Boua DENE	RANPAO	karodene@ranpao.org	75481305	
4.	Baptiste BOBILLIER	Union européenne	baptiste.bobillier@cees.europa.eu	+221781176533	
5.	Nana Touré-Sy	UICN	nana.toure@uicn.org	+92178372667	
6.	SIMON VANDER BROEKE	UE.	SIMON.VANDER-BROEKE@EENS.EUROPA.EU	77497597	
7.	Aïssatou Diap Diaw	UICN	aissatou.diap@uicn.org	76085342	
8.	Cédric HARDY	Hardy CONSULTING	cedric.hardy@consulting.com	778968055	
9.	Fanny BORDARIER- OIT	ECLOSIO	fanny.bordarier@eclosio.org	766442287	
10.	BAILLEUX R	UICN / AICJ	Therese.baillieux@uicn.org	778689755	

11.	Jamine JAUCOUDE	UICN	mohamadoulamine.doucoure@iucn.org	779718940	
12.	Paul Silai Tondoug	IUCN	Paul.tondoug@iucn.org	776502653	
13.	Ai'ssalou Diop Diaw	IUCN			
14.					
15.					
16.					
17.					
18.					
19.					
20.					
21.					
22.					
23.					
24.					
25.					

 HOTEL FLEUR DE LYS	HOTEL FLEUR DE... HOTEL FLEUR DE LYS	COL BABA-MOU... COL BABA-MOUSSA	hotel hotel	DoucoureM DoucoureM
Col. BAKAI Col. BAKAI	SanonArsene SanonArsene	Khady Tendeng Khady Tendeng	TENDENG Paul S... TENDENG Paul Silai	Francesca Rogge... Francesca Roggero
Hervé Amévi AF... Hervé Amévi AFANOUKOE (DUE TO...	Camille Sachot Camille Sachot	INTERPRETER E... INTERPRETER EN/FR Kwami Wussin	Georges SOSSOU Georges SOSSOU	moulayejobe moulayejobe
Bertin Bertin	NebieB NebieB	Joseph PEROU Joseph PEROU	Eric LUNEL, Délé... Eric LUNEL, Délégation UE Sénégal	Ndongue Achile... Ndongue Achile CORREA
	amsiaka amsiaka	Julia R _ Grdr Bis... Julia R _ Grdr Bissau	N Ndongue Achille Correa	